

Cas : Eren Keskin TURQUIE

Bekir Bozdağ
Ministry of Justice
Adalet Bakanlığı
06659 Ankara
Turquie

Monsieur le Ministre,

Je vous demande d'abroger les lois qui répriment le droit à la liberté d'expression en Turquie. L'avocate et ancienne journaliste Eren Keskin est victime de ces lois. Elle ne doit pas être emprisonnée pour avoir demandé ouvertement la justice.

En 2014, elle a été accusée d'avoir « insulté l'État turc » parce qu'elle avait dénoncé l'homicide d'un jeune garçon de 12 ans commis par l'armée. Eren Keskin a été traînée devant les tribunaux plus de 100 fois pour avoir dénoncé haut et fort le sort réservé à la minorité kurde en Turquie. Le nombre de procédures judiciaires engagées contre elle montre à lui seul qu'il s'agit de harcèlement.

Eren Keskin ne doit pas être emprisonnée simplement parce qu'elle a critiqué l'État. Un État réellement fort est à l'écoute des critiques émises contre lui. Montrez au monde que l'État turc sait écouter ses opposants.

Veuillez agréer l'expression de ma haute considération,